



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2021

Le deux mars deux mille vingt et un, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural de la commune, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, la séance se déroule sans public.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
M. BRUNET André, Mme CURTIUS Anick (arrivée à 18h48),
M. BOUIREK Azddine, Adjoints au Maire.

M. CARRERA Yohann, Mme NADAUD Sophie, Mme SEPET Laura,
M. CHMIELINSKI Jean, M. PELLOUX Joël, Mme FERBUS Carine,
Mme REIGNIER Sylvie, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier,
M. DI-UBALDO Vittorio (arrivé à 19h04), M. DESCHAMPS Jean-Paul,
Conseillers Municipaux.

Le Conseil municipal a choisi Mme Sylvie REIGNIER comme secrétaire de séance.

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2020 ;
- **APPROUVE** à l'unanimité les comptes de gestion 2020 du Budget Principal, le Budget Annexe de l'Eau et le Budget Annexe Forêts, dressés par le Receveur, et **DECLARE** que ces comptes de gestion n'appellent ni observation, ni réserve ;
- **APPROUVE** à l'unanimité le Compte administratif 2020 du Budget Principal qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		
Dépenses		675 509.61 €
Recettes		874 151.00 €
Résultat de fonctionnement 2020	Excédent	198 641.39 €
Résultat reporté N-1	Excédent	14 092.09 €
Total	Excédent	212 733.48 €

Section d'investissement		
Dépenses		409 309.06 €
Recettes		407 241.15 €
Résultat d'investissement 2020	Déficit	-2 067.91 €
Résultat reporté N-1	Déficit	-247 579.04 €
Total	Déficit	-249 646.95 €

Résultat exercice 2020	Excédent	196 573.48 €
-------------------------------	-----------------	---------------------

- **APPROUVE** à l'unanimité le Compte administratif 2020 du Budget annexe de l'Eau qui s'établit comme suit :

Section d'exploitation		
Dépenses		144 695.28 €
Recettes		116 886.20 €
Résultat d'exploitation 2020	Déficit	-27 809.08 €
Résultat reporté N-1	Excédent	29 362.89 €
Total	Excédent	1 553.81 €

Section d'investissement		
Dépenses		64 219.02 €
Recettes		77 598.57 €
Résultat d'investissement 2020	Excédent	13 379.55 €
Résultat reporté N-1	Excédent	26 939.20 €
Total	Excédent	40 318.75 €

Résultat exercice 2020	Déficit	-14 429.53 €
-------------------------------	----------------	---------------------

- **APPROUVE** à l'unanimité le Compte administratif 2020 du Budget annexe Forêts qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		
Dépenses		681.92 €
Recettes		1 000.00 €
Résultat de fonctionnement 2020	Excédent	318.08 €
Résultat reporté N-1	Excédent	483.01 €
Total	Excédent	801.09 €

Section d'investissement		
Dépenses		0.00 €
Recettes		0.00 €
Résultat d'investissement 2020	Excédent	0.00 €
Résultat reporté N-1	Excédent	224.00 €
Total	Excédent	224.00 €

Résultat exercice 2020	Excédent	318.08 €
-------------------------------	-----------------	-----------------

- **APPROUVE** à l'unanimité l'affectation des résultats de fonctionnement 2020 du Budget Principal qui s'établit comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter au BP 2021	212 733.48 €
- Autofinancement de la section d'investissement (art 1068-excédents de fonctionnement capitalisés)	160 000.00 €
- Report en section de fonctionnement (art 002-excédent antérieur reporté)	52 733.48 €

Solde d'exécution d'investissement à reporter au BP 2021	- 249 646.95 €
- Report en section d'investissement (art 001-Solde d'exécution de la section d'investissement - déficit)	- 249 646.95 €

Solde des restes à réaliser de 2020	- 95 900.00 €
Besoin de Financement de la section d'investissement N+1	- 345 546.95 €

et DIT que le résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2020 du Budget Principal est affecté au budget primitif 2021 de la façon suivante :

Autofinancement de la section d'investissement 160 000.00 €
(art 1068-excédents de fonctionnement capitalisés)

Report en section de fonctionnement 52 733.48 €
(art 002-excédent antérieur reporté)

- **APPROUVE** à l'unanimité l'affectation des résultats de fonctionnement 2020 du Budget Annexe de l'Eau qui s'établit comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter au BP 2021	1 553.00 €
- Autofinancement de la section d'investissement (art 1068-excédents de fonctionnement capitalisés)	0.00 €
- Report en section de fonctionnement (art 002-excédent antérieur reporté)	1 553.00 €

Solde d'exécution d'investissement à reporter au BP 2021	40 318.75.00 €
- Report en section d'investissement (art 001-Solde d'exécution de la section d'investissement - déficit)	40 318.75 €

Solde des restes à réaliser de 2020	0.00 €
Besoin de Financement de la section d'investissement N+1 /	

et DIT que le résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2020 du Budget Annexe de l'Eau est affecté au budget primitif de l'Eau 2021 de la façon suivante :

Report en section de fonctionnement..... 1 553.00 €
(art 002-excédent antérieur reporté)

L'excédent de 40 318.75 € de la section d'investissement est repris au BP 2021 en recettes d'investissement (art RI 001).

- **APPROUVE** à l'unanimité l'affectation des résultats de fonctionnement 2020 du Budget Annexe Forêts qui s'établit comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter au BP 2021	801.09 €
- Autofinancement de la section d'investissement (art 1068-excédents de fonctionnement capitalisés)	0.00 €
- Report en section de fonctionnement (art 002-excédent antérieur reporté)	801.09 €

Solde d'exécution d'investissement à reporter au BP 2021	244.00 €
- Report en section d'investissement (art 001-Solde d'exécution de la section d'investissement - déficit)	224.00 €

Solde des restes à réaliser de 2020	0.00 €
Besoin de Financement de la section d'investissement N+1	0.00 €

et DIT que le résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2020 du Budget Principal est affecté au budget primitif 2021 de la façon suivante :

Report en section de fonctionnement 801.09 €
(art 002-excédent antérieur reporté)

L'excédent de 224.00 € de la section d'investissement est repris au BP 2021 en recettes d'investissement (art RI 001).

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Budget primitif du Budget Principal 2021 qui s'établit comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2021		
SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	878 963.48 €	826 230.00 €
Résultat antérieur reporté		52 733.48 €
Total section de fonctionnement	878 963.48 €	878 963.48 €
SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Investissement (Prop. nouvelles)	943 644.54 €	1 289 191.49 €
Restes à réaliser de 2020	95 900.00 €	
Résultat antérieur reporté	249 646.95 €	
Total section d'investissement	1 289 191.49 €	1 289 191.49 €
TOTAL BUDGET	2 168 154.97 €	2 168 154.97 €

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Budget primitif du Budget Annexe de l'Eau 2021 qui s'établit comme suit :

BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2021		
SECTION D'EXPLOITATION	DÉPENSES	RECETTES
Exploitation	158 240.00 €	156 686.19 €
Résultat antérieur reporté		1 553.81 €
Total section d'exploitation	158 240.00 €	158 240.00 €
SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Investissement (Prop. nouvelles)	189 318.75 €	149 000.00 €
Restes à réaliser de 2020		
Résultat antérieur reporté		40 318.75 €
Total section d'investissement	189 318.75 €	189 318.75 €
TOTAL BUDGET	347 558.75 €	347 558.75 €

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Budget primitif du Budget Annexe Forêts 2021 qui s'établit comme suit :

BUDGET ANNEXE DE LA FORET 2021		
SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	11 801.09 €	11 000.00 €
Résultat antérieur reporté		801.09 €
Total section de fonctionnement	11 801.09 €	11 801.09 €
SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Investissement (Prop. nouvelles)	224.00 €	0.00 €
Restes à réaliser de 2020		
Résultat antérieur reporté		224.00 €
Total section d'investissement	224.00 €	224.00 €
TOTAL BUDGET	12 025.09 €	12 025.09 €

- **AUTORISE** à l'unanimité, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, dans le cadre du « Festival des Cabanes », à implanter une cabane en bordure de rivière de la Chaise entre le 15 mai et le 1^{er} juillet 2021, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation s'y rapportant ;
- **DESIGNE** à l'unanimité M. PRUD'HOMME Philippe membre titulaire, et M. BOUIREK Azddine membre suppléant, pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- **APPROUVE** à l'unanimité, dans le cadre des activités extrascolaires, l'attribution d'une subvention de 2 520 € (10€/jour/enfant) pour le séjour à Piriac sur Mer de la classe des CE1/CE2, **DIT** que le montant de cette participation communale sera versé à l'association du Sou des Ecoles, et **PRÉCISE** qu'en cas de report du voyage sur une autre période de 2021, du fait de la crise sanitaire, la subvention sera maintenue ;
- **APPROUVE** à l'unanimité, dans le cadre des activités extrascolaires, l'attribution d'une subvention de 4 060 € (10€/jour/enfant) pour le séjour à Taussat de la classe des CE2/CM1/CM2, **DIT** que le montant de cette participation communale sera versé à l'association du Sou des Ecoles, et **PRÉCISE** qu'en cas de report du voyage sur une autre période de 2021, du fait de la crise sanitaire, la subvention sera maintenue ;
- **APPROUVE** le projet de travaux d'isolation thermique et acoustique de l'école, **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et auprès du Département de la Haute-Savoie, et à signer toutes les pièces administratives, techniques ou financières s'y afférant ;
- **APPROUVE** à l'unanimité le nouveau règlement de l'eau ;
- **APPROUVE** à l'unanimité, le renouvellement pour 4 ans de la convention d'assistance technique à la production et à la distribution d'eau potable, avec VEOLIA, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **APPROUVE** à l'unanimité la convention de partenariat « Entretien et aménagement des espaces verts » entre la commune et l'institut OVE/IME, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et les pièces afférentes ;
- **APPROUVE** à l'unanimité, dans le cadre du plan France Très Haut Débit, la convention entre la commune et la société COVAGE HAUTE SAVOIE, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces afférentes ;
- **APPROUVE** à l'unanimité, dans le cadre du renouvellement du matériel informatique de l'école, la convention à intervenir entre la Commune et l'Académie, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces afférentes ;
- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2019 du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) ;
- **APPROUVE** à l'unanimité l'indexation annuelle des loyers de base des appartements communaux, concomitamment à l'indexation prévue au bail individuel de l'occupant, et selon les règles en vigueur.

La séance est close à 20 h 40.



Le Maire
Philippe PRUD'HOMME

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second line of faint, illegible text.

Third line of faint, illegible text.

Fourth line of faint, illegible text.

Fifth line of faint, illegible text.

Sixth line of faint, illegible text.

Seventh line of faint, illegible text.

Eighth line of faint, illegible text.

Ninth line of faint, illegible text.

Tenth line of faint, illegible text.

Eleventh line of faint, illegible text.

Twelfth line of faint, illegible text.

Faint text located to the left of the seal.



Faint text at the bottom of the page, possibly a footer or signature area.